

Désignation de bénéficiaire et de rentier/titulaire remplaçant

Envoyez le formulaire dûment rempli à : Banque Manuvie du Canada 500 King Street North Waterloo (Ontario) N2J 4C6

Le présent formulaire vous permet d'effectuer ou de modifier votre désignation de bénéficiaire ou de rentier/titulaire remplaçant (ou les deux) au titre de votre compte d'épargne libre d'impôt (CELI), de votre régime enregistré d'épargne-retraite (REER) et de votre fonds enregistré de revenu de retraite (FERR).

Télécopieur : 1 866 840-6425			
1 Renseignements sur le compte			
Nom du titulaire du compte (nom de famille, prénom)	Numéro du compte	Type de compte	
		○ REER ○ FERR ○	CELI
Remarque importante: Votre désignation de rentier/titulaire remplaçant ou de béné d'un divorce ou de la rupture d'une union de fait. Si vous souhaitez modifier votre dé mariage, d'un divorce, de la rupture d'une union de fait ou pour toute autre raison, voudrez modifier votre désignation de rentier/titulaire remplaçant ou de bénéficiaire, effet de révoquer toutes désignations de rentier/titulaire remplaçant ou de bénéficiaire.	signation de rentier/titulaire remplac ous devrez le faire au moyen d'une vous devrez remplir un nouveau for	çant ou de bénéficiaire à la suit nouvelle désignation. Lorsque mulaire de désignation qui aura	e d'un vous a pour
2 Désignation de rentier/titulaire remplaçant (lorsque la loi le perme Au Québec, la désignation d'un rentier/titulaire remplaçant peut seulement se fai			
Rentier/titulaire remplaçant : Seul votre conjoint ou conjoint de fait peut être désignes sens de la <i>Loi de l'impôt sur le revenu</i> [Canada]). Advenant votre décès, le nom asso continuera de détenir et de gérer le CELI ou le FERR à titre de rentier.			
Nom du rentier/titulaire remplaçant (nom de famille, prénom)			
3 Désignation de bénéficiaire (lorsque la loi le permet) Au Québec, la désignation d'un bénéficiaire peut seulement se faire au moyen d	'un testament ou d'un contrat de m	ariage.	
Bénéficiaire: Vous pouvez désigner un ou des bénéficiaires au titre de votre REER, crecevront les produits du compte advenant votre décès. Dans le cadre d'un CELI ou d' le compte sera fermé si : 1. vous n'avez pas désigné de rentier/titulaire remplaçant, ou si 2. le rentier/titulaire remplaçant désigné n'était plus votre conjoint ou votre conjoint	'un FERR, vos bénéficiaires recevro	nt seulement les produits du co	
Nom du bénéficiaire (nom de famille, prénom)	Lien avec le titulaire du	compte Part en	9/
Nom du bénéficiaire (nom de famille, prénom)	Lien avec le titulaire du	compte Part en	9/
Nom du bénéficiaire (nom de famille, prénom)	Lien avec le titulaire du	compte Part en	9/
Nom du bénéficiaire (nom de famille, prénom)	Lien avec le titulaire du	compte Part en	9/
Si votre désignation de bénéficiaire ne totalise pas exactement 100 %, la différence sera répartie au prorata entre les bénéficiaires survivants.			
4 Désignation de bénéficiaire subsidiaire (lorsque la loi le permet)			
Remarque : La désignation qui suit sera valide uniquement si votre rentier/titulaire re ou, dans le cadre d'un CELI ou d'un FERR, si le rentier/titulaire remplaçant n'est plus l'éventualité où l'un des bénéficiaires susmentionnés décède avant vous, la part attri selon la répartition indiquée ci-après.	s votre conjoint ou conjoint de fait a	u moment de votre décès. Dan	s
Nom du bénéficiaire (nom de famille, prénom)	Lien avec le titulaire du	compte Part en	9/
Nom du bénéficiaire (nom de famille, prénom)	Lien avec le titulaire du	compte Part en	9/
Nom du bénéficiaire (nom de famille, prénom)	Lien avec le titulaire du	compte Part en	9/
Nom du bénéficiaire (nom de famille, prénom)	Lien avec le titulaire du	compte Part en	9/
Si votre désignation de bénéficiaire ne totalise pas exactement 100 %, la différence	e sera répartie au prorata entre les béné	ficiaires survivants. Doit totalise	er 100 %

sera versée au fiduciaire, qui la gardera en fiducie p	é des bénéficiaires mineurs sur ce formulaire. Vous convei our l'enfant jusqu'à la majorité de celui-ci.	nez que toute somme payable à un enfant mineu		
Nom du bénéficiaire (nom de famille, prénom)	Nom du fiduciaire (nom de famille, prénom)	Lien du fiduciaire avec le bénéficiaire		
Nom du bénéficiaire (nom de famille, prénom)	Nom du fiduciaire (nom de famille, prénom)	Lien du fiduciaire avec le bénéficiaire		
Nom du bénéficiaire (nom de famille, prénom)	Nom du fiduciaire (nom de famille, prénom)	Lien du fiduciaire avec le bénéficiaire		
Nom du bénéficiaire (nom de famille, prénom)	Nom du fiduciaire (nom de famille, prénom)	Lien du fiduciaire avec le bénéficiaire		
6 Autorisation et consentement				
,				
Par la présente, je RÉVOQUE toute désignation de rentier/titulaire remplaçant ou de bénéficiaires antérieure que j'ai faite au titre du compte susmentionné.				
JE DÉSIGNE la ou les personnes nommées comme rentiers/titulaires remplaçants ou bénéficiaires pour recevoir, à mon décès, les sommes assurées du compte susmentionné, conformément aux dispositions du compte et à la Déclaration de fiducie et aux lois applicables.				
n'ai pas désigné, au titre de mon CELI ou de mon l' conformément à la désignation du bénéficiaire aya titre de mon REER, de mon FERR ou de mon CEL susmentionné; si les pourcentages ne sont pas cla totalisent pas 100 %, la différence sera répartie au répartie entre les bénéficiaires désignés survivants bénéficiaire subsidiaire n'a été désigné, ou si je dé ne désigne aucun bénéficiaire, les produits seront d'effectuer quelque versement que ce soit, le fiduci	its conformément à la Déclaration de fiducie. Entre autres FERR, un rentier/titulaire remplaçant qui me survit, le fiducint force exécutoire, s'il y a lieu. Si je désigne plus d'une pe I, les produits seront répartis entre les personnes susmentirs, les produits seront répartis également entre mes bénér prorata parmi mes bénéficiaires survivants. Si un bénéficia, seulement si aucun bénéficiaire subsidiaire n'est désignésigne une seule personne, cette personne recevra tous les distribués dans le cadre de ma succession. Je reconnais qui iaire peut exiger des preuves satisfaisantes indiquant que prent inclure des lettres d'homologation ou des documents	ciaire distribuera les produits nets du compte, ersonne ci-dessus comme bénéficiaires au titonnées selon le pourcentage des parts efficiaires survivants; si les pourcentages ne taire nommé ne me survit pas, sa part sera é. Si un seul bénéficiaire me survit, et qu'aucun s produits. Si personne ne me survit ou si je que la Déclaration de fiducie prévoit que, avant je n'ai ni révoqué ni modifié subséquemment la		
Signature du titulaire du compte	Date (mmmn	m/ii/aaaa)		

5 Fiduciaires de bénéficiaires mineurs (ne s'applique pas au Québec)